



## Compte Rendu CGT du GT du 28 avril 2022 (utilisation du Fonds de financement d'actions en faveur des Conditions de Vie au Travail - CVT)

Le fonds CVT de 146 000 € a été versé à la DRFiP67. 14 types de dépenses ont été retenus au vu des propositions de dépenses émises par les agents de la DRFiP67, de leur faisabilité (4 thématiques : cadre de vie au travail, démarche écoresponsable, sensibilisation aux innovations et responsabilité sociale de la DGFIP) et des arbitrages des syndicats lors du Comité Technique Local (CTL) qui s'est tenu le 17 mars dernier.

Les agents ont ensuite été informés en mars des dépenses possibles : des réunions de service ou des échanges de courriels ont permis à la plupart des agents des services d'exprimer leur choix parmi les propositions.

L'ensemble du Fonds local alloué n'a pas encore été utilisé. Il resterait environ 40 000 € à utiliser sur le budget initial. De plus, un reliquat pourrait être alloué à notre direction d'ici juin 2022.

La CGT est intervenue auprès de la direction afin que les agents de certaines structures, oubliés pour ce recensement, puissent émettre des propositions de dépenses finançables par ce fonds.

Une nouvelle consultation des agents est prévue : un message complémentaire sera envoyé aux chefs de service (ensuite aux agents) pour faire connaître d'éventuelles nouvelles propositions.

Les différents types de dépenses finançables par ce Fonds sont consultables sur Ulysse local (encart « Fonds CVT »). Les catalogues transmis ne sont pas exhaustifs, vous pouvez émettre de nouvelles propositions (comme l'ont fait les agents de la Paierie régionale) et les faire remonter à la direction via votre chef de service.

Bien que ne pouvant être financée par ce fonds, **l'installation de douches** pourra être effectuée sur le budget de la DRFiP67. La direction s'engage à étudier la faisabilité et le financement de ces installations. Une étude sera effectuée pour l'ensemble des sites.

Les vélos sous bureaux seront utilisables à l'essai dans les services, mais il faudra éviter de les utiliser sur un fauteuil à roulettes. Les lampes de luminothérapie n'ont pas été validées par le médecin de prévention au vu des contre-indications personnelles possibles. Les projets de cohésion d'équipe ont rencontré un franc succès.

Votre représentant CGT à ce GT : Gilles STREICHER

**N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations  
par l'intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 :**

**[cgt.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr)**

---

CGT Finances Publiques 67 – 4 Place de la République  
CS 51002 – 67070 STRASBOURG Cedex  
06 81 20 36 05 ou (0049) 176 7666 49 43 ou 03 88 15 38 52  
<https://67.cgtfiancespubliques.fr/> – [cgt.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr)